Déclaration de mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective

raccordée au Réseau Public de Distribution géré par Strasbourg Électricité Réseaux

SER-ACC-1

Résumé

Ce document décrit les informations à transmettre concernant la déclaration de mise en œuvre d'uneopération d'autoconsommation collective.

Par ailleurs, Strasbourg Électricité Réseaux rappelle l'existence de sa Documentation Technique de Référence (DTR), de son barème de raccordement et de son Catalogue des Prestations que vous pouvez télécharger sur le site Internet www.strasbourg-electricite-reseaux.fr.

Documents associés et annexes :

SER-ACC-2-Modalités de mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective
SER-ACC-3-Modalités de traitement d'une demande d'opération d'autoconsommation collective
SER-ACC-4-Convention GRD-PMO relative à la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective

Version	Date d'application	Nature de la modification
V1	1er octobre 2022	Création du document
V2	1er mai 2024	Modifications diverses
V3	1er avril 2026	Ajout choix initial des coefficients de répartition

Déclaration de mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective

Le porteur de projet complète les informations ci-dessous et les transmet à l'interlocuteur Strasbourg Électricité Réseaux, dont. les coordonnées se trouvent à la fin de ce document.

1. Données relatives au porteur de projet

Nom / Raison Sociale	
Forme juridique	
Capital Social	
Numéro SIRET	
Ville du RCS d'immatriculation	
Code NAF	
N° - Rue – Lieu-dit	
Code postal / Commune	
Téléphone	
E-mail	
Coordonnées du référent	
Nom Prénom	
Fonction	
Téléphone	
E-mail	

2. Données relatives à la PMO de l'opération d'autoconsommation

Nom / Raison Sociale	
Forme juridique	
Capital Social	
Numéro SIRET	
Ville du RCS d'immatriculation	
Code NAF	
N° - Rue – Lieu-dit	
Code postal / Commune	
Téléphone	
E-mail	

Coordonnées du SIGNATAIRE chez la Personne Morale Organisatrice	
Nom Prénom	
Fonction du signataire	
Téléphone	
E-mail	

3. Données relatives à l'exploitant des centrales de production (par

Nom de la centrale de production	
Numéro SIRET	
Forme juridique	
N° - Rue – Lieu-dit	
Code postal / commune	
Téléphone	
E-mail	
Coordonnées du référent de la centrale de production	
Nom Prénom	
Fonction	
Téléphone	
E-mail	

4. Données relatives à l'opération d'autoconsommation collective

1. Concernant les centrales de production

RTPL	Adresse	Puissance installée

2. Concernant les consommateurs

RTPL	Adresse	Puissance souscrite

3. Choix initial des coefficients de répartition de la production entre les consommateurs

□ **statique** (coefficients constants définis par site consommateur)

□ **par défaut** (coefficients calculés automatiquement par le GRD au prorata de la consommation sur chaque pas de mesure de la courbe de charge).

□ **dynamique** (coefficients différents à chaque pas de mesure, la répartition est décidée par la PMO)

5. Données relatives à l'opération d'autoconsommation collective

Lieu où se déroule l'opération d'autoconsommation collective : ***préciser l'adresse du quartier/bâtiments concernés par l'opération***

Date de démarrage souhaitée pour l'opération d'autoconsommation collective

6. Coordonnées de Strasbourg Électricité Réseaux

	Strasbourg Électricité Réseaux
Adresse postale	Strasbourg Électricité Réseaux S.A. 26 , boulevard du Président Wilson 67932 STRASBOURG cedex
Site Internet	www.strasbourg-electricite-reseaux.fr
Interlocuteurs pour le suivi du présent contrat et l'envoi des données hebdomadaires (modification de périmètre, coefficient dynamique ou statique, ajout/ suppression de PDS…)	grd.acc@strasbourg-electricite-reseaux.fr Téléphone : 03 88 20 62 52